

UNIVERSITÉ DE PARIS — FACULTÉ DES LETTRES

---

**LA DOCTRINE  
DE L'ÉDUCATION UNIVERSELLE  
DANS LA PHILOSOPHIE  
D'AUGUSTE COMTE**

comme principe d'unité systématique  
et fondement de l'organisation spirituelle du Monde

THÈSE COMPLÉMENTAIRE POUR LE DOCTORAT ÈS LETTRES  
PRÉSENTÉE DEVANT LA FACULTÉ DES LETTRES  
DE L'UNIVERSITÉ DE PARIS

PAR

**Paul ARBOUSSE-BASTIDE**

*Professeur à la Faculté des Lettres de Rennes*

TOME PREMIER



**PRESSES UNIVERSITAIRES  
DE FRANCE**

UNIVERSITÉ DE PARIS — FACULTÉ DES LETTRES

LA DOCTRINE  
DE L'ÉDUCATION UNIVERSELLE  
DANS LA PHILOSOPHIE  
D'AUGUSTE COMTE

comme principe d'unité systématique  
et fondement de l'organisation spirituelle du Monde

LA DOCTRINE DE L'ÉDUCATION UNIVERSELLE  
DANS LA PHILOSOPHIE D'AUGUSTE COMTE

I

PAUL ARBOUSSE-BASTIENNE  
Professeur à la Faculté des Lettres de Paris

481

TOME PREMIER

ÉDITIONS UNIVERSITAIRES DE FRANCE  
100 Boulevard Saint-Germain, Paris-VI

80 R.  
60185 (1)



LA DOCTRINE DE L'ÉDUCATION UNIVERSELLE  
DANS LA PHILOSOPHIE D'AUGUSTE COMTE

1



1844  
1844

UNIVERSITÉ DE PARIS — FACULTÉ DES LETTRES

---

---

LA DOCTRINE  
DE L'ÉDUCATION UNIVERSELLE  
DANS LA PHILOSOPHIE  
D'AUGUSTE COMTE

comme principe d'unité systématique  
et fondement de l'organisation spirituelle du Monde

THÈSE COMPLÉMENTAIRE POUR LE DOCTORAT ÈS LETTRES  
PRÉSENTÉE DEVANT LA FACULTÉ DES LETTRES  
DE L'UNIVERSITÉ DE PARIS

PAR

**Paul ARBOUSSE-BASTIDE**

*Professeur à la Faculté des Lettres de Rennes*

TOME PREMIER



PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE  
108, Boulevard Saint-Germain, PARIS-VI<sup>e</sup>

—  
1957

UNIVERSITE DE PARIS - FACULTE DES LETTRES

LA DOCTRINE  
DE MEDICATION UNIVERSELLE  
DANS LA PHILOSOPHIE  
D'AUGUSTE COMTE

comme principe d'unité scientifique  
et fondement de l'organisation spirituelle du Monde

Thèse présentée pour le Doctorat en Lettres  
par M. Paul ARBOUSSE-HASTIDE  
à l'Université de Paris

Paul ARBOUSSE-HASTIDE  
Professeur à la Faculté de Lettres de Paris

TOME PREMIER



FRANCOIS VIVIER, IMPRIMERIE DE FRANCE  
108, Boulevard Saint-Germain, PARIS-VI

1931

*A la mémoire de*  
*Émile BRÉHIER*

A la recherche de  
L'ART DE LA VIE

AVERTISSEMENT

*A Monsieur Fernando de AZEVEDO  
Professeur à l'Université de São-Paulo  
en hommage de gratitude*





## AVERTISSEMENT

Ce travail a pour point de départ une observation concrète. Au cours d'un long séjour au Brésil, nous avons été frappé par le crédit que les conceptions pédagogiques d'Auguste Comte conservaient auprès de nombreux esprits. Une étude historique des institutions éducatives brésiliennes nous a appris que le programme d'initiation encyclopédique préconisé par Comte, avait exercé une influence directe sur certaines réformes pédagogiques. Des traités et manuels en usage à la fin du dernier siècle et au commencement du xx<sup>e</sup>, en portent encore les traces. Notre étude sur l'histoire du positivisme au Brésil (1), nous a amené à recourir aux textes de Comte pour apprécier la fidélité des réformateurs ou des pédagogues brésiliens qui s'en réclamaient. Cette confrontation nous a conduit plus loin que nous ne pensions. Il nous est apparu qu'on trouve, chez Comte, non seulement un programme d'éducation encyclopédique, mais une doctrine de l'éducation qui domine toute sa pensée. Il nous a semblé qu'il valait la peine d'en suivre le développement et d'en chercher la signification. Pour être profitable, une telle enquête exigeait d'être poursuivie en considérant l'œuvre de Comte dans son ensemble.

\* \*

Les idées de Comte sur l'éducation semblent se réduire, au premier abord, à une série de prescriptions exposées avec minutie et parfois répétées, se référant, soit à l'hypothèse de « l'état normal », soit à celle de la « transition organique ». Comte limite parfois ses indications à l'éducation « proprement dite » — celle des enfants et des adolescents — parfois il étend le terme d'éducation à toute la durée de la vie humaine.

On est tenté d'estimer qu'en l'absence du *Traité de l'éducation universelle* annoncé dès 1822, mais non réalisé, on doit se borner à juxtaposer les divers fragments sur l'éducation en s'efforçant

(1) *Le positivisme politique et religieux au Brésil* (à paraître).

d'en dégager l'unité. La doctrine de l'éducation chez Comte ne serait, somme toute, qu'une « application » analogue à celles dont abonde — sur le plan politique — le dernier volume du *Système de Politique positive*. Le *Traité de l'Éducation universelle* qui devait être composé en 1859, devrait être considéré comme un simple projet de synthèse, vraisemblablement voué à une répétition fastidieuse. Sa reconstitution — à supposer qu'elle eût quelque intérêt — pourrait être tentée à partir du *plan de morale pratique* (1) par transpositions et interpolations.

Pour naturelle qu'elle soit, cette interprétation nous a paru insuffisante. Elle n'explique pas comment une simple application a pu occuper la pensée de Comte avec une continuité telle qu'il est impossible, depuis les *Opuscules* jusqu'à la *Synthèse subjective*, d'ouvrir une seule de ses œuvres sans y trouver une référence insistante à l'idée éducative.

La notion d'éducation se présente chez Comte sous des formes très diverses. On peut aisément relever dans son œuvre : 1) Une théorie de l'éducation proprement dite, ou, si l'on veut, une pédagogie de l'enfance et de l'adolescence ; 2) Un système d'éducation universelle et intégrale englobant toute la durée de la vie humaine, véritable économie normative de la vie mentale individuelle, depuis l'existence fœtale jusqu'à la mort ; 3) Une doctrine de perfectionnement fondée sur une anthropologie ou théorie de la nature humaine ; 4) Une introduction à la vie subjective, c'est-à-dire une méditation sur la mort considérée dans sa fonction religieuse de participation au Grand-Être.

Ces divers aspects d'une même réalité sont indissociables. Ils constituent l'ensemble systématique dont la synthèse philosophique — et non le résumé — devait faire l'objet du *Traité de l'éducation universelle*, promis en 1842, et devenu le *Système de morale positive* en deux volumes, deuxième partie de la *Synthèse Subjective*, titre général d'une collection de manuels didactiques à l'usage des maîtres. La doctrine de l'éducation n'apparaît plus alors comme une « application » d'un système préalablement établi, mais comme la clé de voûte du positivisme intégral. Elle surpasse en « dignité » l'anthropologie — en style aristotélicien, on peut dire qu'elle « l'informe » — dont le premier volume du *Système de morale* devait poser les fondements. Les aspects de l'idée éducative ne doivent pas être considérés comme des étapes d'une pensée en évolution, mais comme des approfondissements

(1) Note manuscrite laissée par Comte et reproduite par AUDIFFRENT, *Appel aux médecins* (1862), p. 182-183. Voir notre Appendice III au vol. II.

d'un mouvement dialectique dont l'unité est beaucoup plus évidente que la diversité.

Cette interprétation de l'idée éducative et la place d'honneur qu'elle lui confère ne peuvent être confirmées qu'à l'issue de notre recherche. Nous pensons cependant ne pas avoir anticipé nos conclusions en partant d'une perspective dont le centre se situe au terme même de la pensée comtienne. Une hypothèse de travail, sous bénéfice d'inventaire, peut emprunter sa formule à l'achèvement d'un système, à condition que les indices invoqués soient suffisamment manifestes. Il reste à montrer que leur suggestion n'est pas illusoire. La lecture d'un système de pensée se fait le plus souvent selon la ligne de son développement, c'est-à-dire du commencement à la fin. Nous avons suivi la marche inverse. Chez Comte seule la fin — parce qu'elle est accomplissement en même temps qu'achèvement — permet de comprendre le commencement.

Rendre compte d'une pensée ou d'un être exige une appréhension aussi totale et concrète que possible. La tenter dans son achèvement est peut-être plus sage que de la chercher vers ses origines. La mort du philosophe est le plus fécond des commencements. En clôturant une pensée, elle lui impose sa forme et son destin. Il arrive, comme pour Socrate, que le style même d'une mort symbolise avec celui de la pensée, au point de s'identifier à elle.

On assimile trop aisément la totalité concrète et organique d'une pensée à sa continuité systématique. On croit avoir assez fait en ressoudant des phases, en ajustant des périodes, en atténuant des oppositions. Après avoir restitué la continuité on ne se fait aucun scrupule à sacrifier la totalité sur l'autel des préjugés d'un jour. L. Lévy-Bruhl, dans un ouvrage resté justement classique, a illustré avec éclat cet eugénisme sélectif. La mère est épargnée, mais l'enfant est mutilé. Il est livré à la postérité en morceaux, « ce qu'il y a de vivant » d'un côté, et ce qu'on tient « pour mort » de l'autre. La postérité ne ratifie pas toujours le partage. La philosophie des sciences de Comte est en voie de figurer à la colonne du passif, tandis que sa pensée politique, morale et religieuse pourrait bien prendre place dans celle de l'actif. Cette éventualité, toutefois, ne peut autoriser un jeu d'écriture, inverse, mais trop analogue à celui que nous venons de contester. Il supposerait une hétérogénéité arbitraire entre deux aspects d'une pensée unique. La prudence et la sagesse invitent à demeurer fidèle au postulat de totalité. La règle d'or de cette fidélité consiste à croire sur parole le penseur et à tenir pour

fondamental ce qu'il estime tel. Cette soumission au concret ne relève pas, comme l'insinue L. Lévy-Bruhl, de cette vaine érudition stigmatisée par Comte. Elle se rattache plutôt à la vénération et à l'amour, sans lesquels, au dire du même Comte, il n'y a pas de véritable intelligence.

On ne manquera pas de s'étonner, après ces remarques, que nous ayons cru devoir adopter l'ordre chronologique pour caractériser les divers aspects du thème éducatif dans l'œuvre de Comte.

Bien que le présent travail, par le biais de l'idée éducative, propose une perspective globale de la pensée comtienne dont la justification exigeait un contrôle d'ensemble, notre propos n'a pas été de donner de cette pensée un exposé systématique. Seul un projet de cette nature eut autorisé l'expérience d'une marche rétroversive, allant de l'aboutissement aux tâtonnements des premières démarches. L'objet de notre enquête — l'idée éducative — a retenu notre choix parce que Comte lui-même l'a tenu pour fondamental. Notre marche chronologique, dont la rigueur se détend à mesure que nous approchons de nos conclusions — a pour seule intention de faire apparaître la persistance d'un thème qui nous intéresse surtout pour sa fonction systématique. La reconstitution, toujours incomplète, d'une piste, importe moins que le relevé des points d'interférence et l'inventaire des adhérences doctrinales. Les idées de Comte sur l'éducation n'auraient qu'un intérêt très limité pour qui se refuserait à les rapporter à l'ensemble du système. Dès qu'on accepte cet enracinement, on se trouve aux prises avec des notions essentielles comme celles de pouvoir spirituel et de liberté. Ainsi, notre ordre chronologique n'implique aucune superstition génétique. C'est parce que Comte n'a pas écrit le *Traité de l'éducation universelle*, après l'avoir si souvent promis, que nous avons cru devoir interroger ses écrits de jeunesse et ses *Opuscules* sur les amorces du thème éducatif. C'est encore une manière de commencer par la fin qui, en toute chose, demeure le vrai commencement.

La continuité comtienne se trouve par là même mise à l'épreuve. Acceptée et même proclamée par les meilleurs historiens du positivisme, il restait à la justifier pleinement. On croit souvent l'avoir suffisamment fait en soulignant l'intention politique des premiers écrits et en la confrontant avec le *Système de politique positive* et, spécialement, avec son volume IV sur l'*Avenir humain*. La démonstration paraît d'autant plus concluante qu'elle est confirmée par Comte lui-même qui tint, en 1854, à rééditer ses *Opuscules* de 1820-1826 à la suite du dernier volume du *Système de politique positive*.

Elle a cependant le tort de négliger l'ensemble de la *Synthèse subjective* dont devait faire partie précisément le *Traité de l'éducation universelle*. La continuité comtienne n'est pas seulement une forme, elle a un contenu. Il est fourni par le thème éducatif, saisi dans toute son ampleur, avec toutes ses adhérences et ses prolongements. Le positivisme est une prédication qui n'a jamais cessé d'être un enseignement. Ce n'est pas une philosophie de la recherche et encore moins la recherche d'une philosophie, mais la proclamation d'une foi démontrable, étant bien entendu que la possibilité de la démonstration fait encore partie de la foi et en constitue l'essentiel. Le positivisme de Comte, c'est avant tout l'intuition du Grand-Être, mis à la portée des plus simples par les voies du sentiment et de la soumission. Cette incorporation au Grand-Être, n'est possible que par l'éducation, fonction première et exclusive du pouvoir spirituel dont l'efficacité est subordonnée à un parti pris de liberté.

Il serait sans doute abusif de vouloir réduire le positivisme au thème éducatif. Il ne l'est point, d'estimer que ce thème fournit la meilleure clé d'une pensée essentiellement didactique et catéchétique. Par lui, la continuité n'est pas seulement empiriquement démontrée à la faveur d'une superposition des résultats de la *Politique positive* sur les annonces des *Opuscules*, elle est expliquée par le dévoilement des multiples implications soutenues dans les démarches d'une pensée dominée par une vocation d'apostolat.

On saisit mieux, alors, l'efficacité pratique d'une doctrine qui s'est toujours assigné pour mission l'unité spirituelle du monde. Si l'efficacité philosophique se caractérise par une parfaite convenance des problèmes soulevés avec les besoins éprouvés dans un moment donné de l'histoire et si son ampleur se mesure par celle de la période durant laquelle reste valable cette correspondance, il faut reconnaître que la pensée comtienne, à condition de la saisir dans sa totalité, n'a pas épuisé sa fécondité pratique. Elle porte à plein sur les préoccupations les plus angoissantes de notre temps : la valeur humaine de la science et le fondement spirituel d'une nouvelle œcuménicité.



La recherche que nous nous sommes proposée sur la place et la fonction du thème éducatif dans la philosophie d'Auguste Comte nous a entraîné à une enquête dont les dimensions ont dépassé notre attente. Nous osons croire qu'elles ne sont pas

disproportionnées avec l'importance du sujet. Pour la commodité de l'exposition nous présentons ce travail en deux volumes dont chacun correspond à un mouvement de la pensée comtienne. Notre premier volume porte en sous-titre : *De la foi à l'amour*. Notre second volume a pour sous-titre : *De l'amour à la foi*. Les deux formules sont inspirées de Comte (1). Bien que leur justification ne puisse apparaître qu'au cours de notre étude, il n'est pas inutile de préciser dès à présent que le terme de FOI dans le premier sous-titre désigne la science, démontrable en principe, mais non toujours démontrée pour ceux qui en acceptent l'esprit et l'autorité sans être en mesure d'en comprendre les fondements. Le terme de FOI dans le sous-titre du second volume désigne la religion positive vers laquelle converge toute la pensée de Comte. La plénitude de cette seconde FOI n'est que l'achèvement de la première. Quant à l'AMOUR qui fait fonction de pivot entre les deux types de FOI, il est le même ici et là, car il n'y a qu'un AMOUR. Le retournement des termes dans les deux formules n'implique pas un aller et retour ou un chassé-croisé, mais une marche ascendante dont l'ÉDUCATION constitue la méthode.

Qu'il nous soit permis d'exprimer notre reconnaissance amicale à notre ancien élève M. Jean-Robert MASSON pour l'aide précieuse qu'il nous a apportée dans la révision des épreuves de ce travail. C'est pour nous un agréable devoir de mentionner le nom d'un éminent positiviste brésilien, M. José Féliciano DE OLIVEIRA, dont toute la vie a été consacrée à méditer l'œuvre de Comte et à dégager les implications pratiques de sa pensée sur l'éducation universelle. Les entretiens que nous avons eu l'avantage d'avoir avec M. J. F. DE OLIVEIRA sur le positivisme comme principe de connaissance et d'action nous ont confirmé l'importance de l'idée éducative dans la pensée de Comte et chez ses plus fidèles disciples. Deux noms brésiliens et amis doivent encore figurer ici : ceux de M. Fernando DE AZEVEDO et M. Anisio TEIXEIRA. M. Fernando DE AZEVEDO, professeur à l'Université de Sao Paulo, dont l'œuvre et l'action restent dominés par une ardente pensée éducative, largement tributaire de Comte et de Durkheim, a pris à ce travail, commencé au Brésil, un intérêt théorique et pratique particulièrement efficace.

(1) Cf. *SPP*, IV, p. 270; *CP*, p. 51-60, 62; L. à D. Hutton, 29-1-1856, *LD*, I, p. 597-600; L. à J. Fischer, 29-4-1856, *LD* 1<sup>a</sup>, p. 283.

Notre formule retrace plus l'itinéraire personnel de Comte que le processus de l'éducation normale. Celle-ci commence par l'amour (culte privé) qui dispose à la foi. La foi vient ensuite consolider l'amour (culte public) (cf. *SPP*, IV, p. 270). L'éducation est une philosophie pratique de l'amour par la foi.

AVERTISSEMENT

XVII

M. Anisio TEIXEIRA, directeur au ministère de l'Éducation nationale du Brésil dont toute la vie a été et demeure consacrée à l'action éducative, au sens le plus ample, nous a apporté un précieux appui sans lequel le présent travail n'aurait pu être édité. Nous n'oublions pas tout ce que nous devons à la bienveillante attention du P<sup>r</sup> René LE SENNE. Ce travail est le dernier qui a pu bénéficier de sa précieuse direction. Nous voulons adresser, enfin, une pensée de profonde gratitude à la mémoire de notre ancien maître Émile BRÉHIER, confident et animateur des recherches qui sont à l'origine de cette enquête dont il n'a cessé de nous assurer qu'elle valait la peine d'être menée à terme.

---



## SIGLES

- LV..... *Lettres d'Auguste Comte à M. Valat*, Paris, Dunod, 1870.
- LM..... *Lettres d'Auguste Comte à J. Stuart Mill*.
- OPS..... *Opuscules de philosophie sociale (1819-1826)*, Paris, Ernest Leroux, 1883.
- C..... *Cours de philosophie positive*, éd. originale, Paris, Bachelier.
- DE..... *Discours sur l'esprit positif*, in *Traité philosophique d'astronomie populaire*, 2<sup>e</sup> éd., Apostolat positiviste, Paris, Rio de Janeiro, Londres, 1893 (édition entièrement conforme à la première de 1844).
- DP..... *Discours (préliminaire) sur l'ensemble du positivisme*, Paris, Société positiviste internationale (édition du Cinquante-naire), 1907.
- CP..... *Catéchisme positiviste*, éd. P.-L. Pécaut, Paris, Garnier.
- SPP..... *Système de politique positive*, 5<sup>e</sup> éd. (éd. de la Société positiviste conforme à la première de 1851-54).
- AC..... *Appel aux conservateurs*, éd. Dalmont, Paris, éd. originale, 1855.
- SS..... *Synthèse subjective* (vol. I), 2<sup>e</sup> éd., Fonds typographique de l'Exécution testamentaire d'Auguste Comte, Paris, 1900.
- T..... *Testament d'Auguste Comte*, éd. de l'Exécution testamentaire, Paris, sept. 1884.
- CI..... *Correspondance inédite d'A. Comte*, Paris, au siège de la Société positiviste, 1901-4, 4 vol.
- LD..... *Lettres d'A. Comte à divers*, publiées par ses exécuteurs testamentaires, 1901-4 (2 vol.).  
(La deuxième partie du tome I est désignée par I (2)).
- AP (I) ... *Archives positivistes*, A. Comte. *Nouvelles lettres inédites*. Textes présentés par Paulo E. DE BERREDO CARNEIRO, Paris, 1939.
- AP (III).. *Archives positivistes*, A. Comte. *Le prolétariat dans la société moderne*. Textes choisis avec une introduction de R. Paula LOPES, Paris, 1946.
- LFL..... *Lettres et fragments de lettres*, 1 vol., Centro positivista de Sao-Paulo, S. Paulo, 1921.

- LB ..... *Lettres inédites d'A. Comte à C. de Blignièrès* présentées par P. ARBOUSSE-BASTIDE, éd. Vrin, Paris, 1932.
- LR ..... *Lettres d'A. Comte au Docteur Robinet et à sa famille*, par Emile CORRA, 1 vol., Société positiviste internationale, 54, rue de Seine, Paris, 1926.
- RO ..... *Revue Occidentale*, 10, rue Monsieur-le-Prince, Paris.
- EO ..... *A. Comte. Evolution originale. Recueil de documents* publié par R. TEIXEIRA MENDES, 1<sup>er</sup> volume (1798-1820), Rio de Janeiro, Eglise positiviste du Brésil, juil. 1913.
- TR ..... *Trois Rapports, de l'ancienne Société positiviste de Paris*, Rio de Janeiro, 1907. Au siège central de l'Eglise positiviste du Brésil.



*PREMIÈRE PARTIE*

---

**LE THÈME ÉDUCATIF  
DANS LA  
PHILOSOPHIE PRÉLIMINAIRE  
DE COMTE  
(1817-1849)**

---

LE THÈME ÉDUCATIF  
DANS LA  
PHILOSOPHIE PRÉLIMINAIRE  
DE COMTE  
(1817-1849)



## SECTION I

# Les écrits de jeunesse et les premières expressions du thème éducatif

Conscient de sa mission philosophique A. Comte se plaisait à attribuer à chaque période de sa vie intellectuelle une unité organique. Pour désigner le temps de ses réflexions et de ses travaux antérieurs au « Cours », il parlait de son « septennat ». Il le faisait partir du *Prospectus des travaux scientifiques nécessaires pour réorganiser la société* de 1822 et l'arrêtait en 1829, date de la reprise du *Cours*, interrompu « pour raison de santé » en avril 1826.

Si suggestive que soit cette chronologie sacrée pour marquer les rythmes du mouvement en fonction desquels Comte a vécu sa propre pensée, nous ne croyons pas devoir en adopter les cadres.

Par « écrits de jeunesse », nous entendons, au sens littéral, tous les écrits — sans omettre la *Correspondance* — qui peuvent être attribués à Comte depuis son entrée à l'École Polytechnique jusqu'à l'ouverture du *Cours* en 1826. Ces écrits comprennent des ébauches de travaux personnels, dont il nous reste des manuscrits fragmentaires, des études parues dans les publications saintsimoniennes (avec ou sans la signature de Comte) et les articles postérieurs à la rupture de 1824. Les plus importants figurent dans l'*Appendice général* du dernier volume du *Système de politique positive* et constituent les *Opuscules de philosophie sociale*. Ce n'est pas à dire que les autres soient négligeables.

Quant à la « jeunesse », il n'y a pas de raison d'en porter le terme jusqu'en 1829. Elle s'achève avec les premières leçons de 1826. « L'orage cérébral » et la convalescence qui permit la reprise de 1829 n'ajoutent rien d'essentiel à la maturation qui a précédé l'ouverture du cours en 1826.

En considérant les écrits, nous nous garderons de négliger les expériences. Outre que la *Correspondance* en est souvent l'expression directe, les écrits, chez Comte, sont toujours l'aboutissement de réalités vécues, soit affectives, soit réflexives, puis orales. Le style ne doit pas faire illusion. Sous des apparences objectives et abstraites, il est constamment sous-tendu de subjectivité concrète. C'est pourquoi nous n'hésitons pas à souligner, en premier lieu, certaines circonstances biographiques sans doute, bien connues, mais directement associées à la genèse du thème éducatif.

I

DE « LA FUNESTE CLAUSTRATION SCOLASTIQUE »  
A LA RENCONTRE SAINT-SIMONNIENNE

En 1806, A. Comte, âgé de 9 ans, entre au lycée de Montpellier, comme interne. De ce jour date un déséquilibre affectif qui pèsera sur sa vie entière. Comte en prit, surtout après sa « régénération » sentimentale, une conscience très vive. Il déplora alors cette rupture avec le milieu familial qui, dès l'enfance, l'avait soustrait « au cours ordinaire des émotions domestiques par une funeste claustration scolastique » (1). Si la « funeste claustration » le priva d'une « suffisante culture affective », elle le rendit plus sensible à l'action des méthodes éducatives auxquelles, plus que tout autre, il se trouvait livré.

Comte fut un élève très brillant, doué d'une mémoire prodigieuse (2). Le palmarès du lycée de Montpellier relate ses succès (3). A 12 ans, il avait achevé son initiation littéraire. Le directeur du lycée obtint de son père l'autorisation de lui faire commencer les mathématiques (4). En 1812, il poursuivit ses études de sciences sous la direction de Daniel Encontre. A la fin de l'année, soit un an avant l'âge légal, il était examiné pour l'admission à l'École Polytechnique. Il y fut admis l'année suivante, après de nouvelles épreuves, le premier sur une des trois listes présentées par les trois examinateurs (5). Le classement général lui attribuait le quatrième rang (6).

C'est au cours de sa dernière année d'étude avec Daniel Encontre qu'il eut l'occasion, « monté sur une chaise à cause de sa petite taille », de remplacer son maître souffrant (7). Ce trait

(1) *SPP*, I, Préf. p. 8 ; *SPP*, I, IV, p. 389, 429 ; *TR*, p. 96.

(2) LONGCHAMPT, *Précis de la vie et des écrits d'A. Comte*, p. 10.

(3) Le palmarès est reproduit dans R. TEIXEIRA MENDES, *Evolution originale...*, Rio, 1913, p. 10.

(4) ROBINET, *Notice sur l'œuvre et la vie d'A. Comte*, p. 100.

(5) Cf. H. GOUHIER, *La jeunesse d'A. Comte et la formation du positivisme*, t. I, p. 93 et 269.

(6) J. BERTRAND, *Rev. des Deux Mondes*, déc. 1896, p. 529.

(7) AUDIFFRENT, *Centenaire de l'École Polytechnique*, Notice, p. 3.

révèle un goût et des aptitudes pédagogiques dont Comte n'a cessé de se prévaloir. « C'est sans doute à l'école de Daniel Encontre, écrit H. Gouhier, qu'Auguste Comte sentit poindre sa vocation pédagogique. Jusqu'alors il avait connu des professeurs, il venait de rencontrer un maître » (1). Comte comprit dès lors que « toute pédagogie saine est le fruit d'une culture universelle » (2). La vocation intellectuelle et sociale de Comte a surgi au contact d'un enseignement admiré (3).

Dès l'École Polytechnique, Comte eut l'intuition de l'idée directrice qui dominera sa pensée (4). C'est une réflexion sur l'insuffisance des programmes d'enseignement qui en a été le point de départ. La capacité philosophique lui apparaît étroitement unie à la fonction didactique. « Sa vocation de professeur coïncide, désormais, avec celle de philosophe des sciences » (5).

L'École Polytechnique est licenciée le 14 avril 1816. Après un bref séjour à Montpellier, Comte rentre à Paris. Comment prétend-il y vivre ? Il sera professeur de mathématiques. « Je choisis spontanément, en 1816, l'enseignement mathématique envers lequel mon aptitude spéciale avait été, j'ose le dire, déjà remarquée pendant que j'étudiais à l'École Polytechnique, aussi bien par mes chefs que par mes camarades » (6).

C'est encore à l'enseignement qu'il songe lorsqu'il rêve de partir pour l'Amérique (7). Le Congrès vient de charger le général Bernard, un ami du général Campredon, de créer outre-Atlantique une sorte d'École Polytechnique. Le jeune Comte ferait partie de l'état-major enseignant. Le beau projet dût être abandonné. Sans amertume, Comte restera professeur privé à Paris.

Les premières lignes imprimées dues à la plume de Comte figurent dans un ouvrage didactique et manifestent d'un évident souci d'amplification généralisatrice. On les trouve dans le *Second supplément de la géométrie descriptive* de M. Hachette, professeur-adjoint de la Faculté des Sciences, ancien professeur à l'École Polytechnique. Ce manuel, paru en 1818 chez Firmin-Didot, est suivi de la traduction de l'*Analyse géométrique* de John Leslie, professeur de mathématiques à l'Université d'Edim-

(1) H. GOUHIER, *Jeunesse...*, t. I, p. 88.

(2) *Ibid.*, t. I, p. 90.

(3) Cf. SS, Préf., LXI.

(4) Cf. H. GOUHIER, *op. cit.*, t. I, 130-143 et spéc. 140-143.

(5) *Ibid.*, t. I, 143.

(6) C, VI, Préface personnelle, p. XIII.

(7) Cf. LV, 13 oct. 1816, p. 14 ; 29 oct. 1816, p. 20 ; 25 fév. 1817, p. 28 ; 17 fév. 1818, p. 33-34.

bourg. Comte avait été chargé par Hachette de la traduction de J. Leslie et des notes explicatives. L'une d'elles souligne l'importance de l'analyse qui « n'est pas seulement applicable aux recherches relatives à la grandeur et à la durée : elle est aussi le meilleur moyen de parvenir à la vérité dans quelque genre de questions que ce soit » (1).

Lorsque l'École Polytechnique fut réorganisée par une ordonnance du 4 septembre 1816, Comte aurait pu, selon les dispositions officielles, se présenter aux examens des écoles d'application. Il ne voulut pas profiter de cette mesure, persuadé que le gouvernement était de mauvaise foi. L'événement lui a donné tort. Plusieurs de ses camarades de promotion furent admis après examen, dans les écoles d'application, telles que les Mines, les Ponts et Chaussées, le Corps des ingénieurs cartographes, l'École militaire de Metz. Plus tard Comte s'imagina, très sincèrement sans doute, qu'il avait été exclu du concours par « une exception formelle » (2).

La rencontre avec H. de Saint-Simon, en août 1817, explique, en partie, la négligence de Comte à l'égard des écoles d'application. La vraie raison, estime H. Gouhier, doit être cherchée dans « l'affirmation impérieuse de sa vocation pédagogique. Il n'avait aucune envie d'exercer un métier autre que celui de professeur : telle est la raison pour laquelle il ne s'est pas sérieusement intéressé à l'ordonnance royale » (3). « Je n'ai jamais été amoureux du métier d'ingénieur », écrit-il à Valat le 17 avril 1818.

Au moment où Comte rencontra H. de Saint-Simon, au seuil de la vingtième année, « son intelligence, écrit H. Gouhier, est engagée dans trois directions » : une vocation didactique, une certaine conception des mathématiques et une certaine idée de la politique scientifique. La seconde direction est commandée par la première au point de s'identifier à elle. « Comte devient philosophe des mathématiques parce que tel est le destin naturel d'un professeur de mathématiques à la hauteur de sa mission. » La troisième direction paraît, au premier abord, sans rapport direct avec la vocation didactique. Toutefois, la note de Comte à la traduction de John Leslie présentant l'analyse mathématique comme « le meilleur moyen de parvenir à la vérité dans quelque question que ce soit » permet de penser qu'il a au moins senti le

(1) Cf. H. GOUHIER, *op. cit.*, I, p. 195.

(2) C, VI, Préf. pers., xx.

(3) H. GOUHIER, *Jeunesse...*, t. I, p. 120.

besoin d'appliquer aux spéculations sociales la méthode en honneur dans les recherches mathématiques. Les trois premières directions de sa pensée trouvent leur unité dans la vocation didactique.

Il ne manque à l'inventaire des idées-mères que la notion de pouvoir spirituel, la classification des sciences, la loi des trois états et l'idée de relativité. C'est beaucoup sans doute, mais ce n'est pas à dire que ces idées mêmes soient sans lien, on le verra mieux par la suite, avec la préoccupation didactique et éducative (1).

II

UNE « VAINÉ PUBLICATION »  
ET LE PROSPECTUS DE JUIN 1817

Pour qui s'astreindrait, par souci de fidélité, à satisfaire au vœu de Comte, les écrits antérieurs à 1819, désavoués par celui-ci, devraient être tenus pour nuls et nonavenus. Dans la préface de l'*Appendice général au Système de politique positive* (p. 11), Comte écarte « les écrits prématurés » que lui inspira « une funeste liaison ». Il n'y voit que des « productions artificielles ». Il tient *L'Industrie*, le recueil de Saint-Simon où ils parurent, pour une « vaine publication ». De ces écrits reniés, il ne revendique que la très importante formule de 1817 : « Tout est relatif, voilà la seule chose absolue » (2), ainsi qu'une lettre d'introduction à un article sur *La liberté de la presse* paru dans *Le Politique* le 23 janvier 1819 (écrit en 1818).

Les plus orthodoxes, parmi les positivistes, ne se sont pas crus tenus d'ignorer « les écrits prématurés ». R. Teixeira Mendes, dans son *Évolution originale d'Auguste Comte*, reproduit pieusement tous les textes du maître parus pendant « la funeste liaison ». Ils sont, en effet, du plus grand intérêt et il est regrettable que Comte ait détruit « les matériaux restés inédits » (3).

Au premier abord, il ne semble point que ces écrits prépositivistes soient riches en indications propres à illustrer la genèse

(1) L'intérêt didactique manifesté par le jeune Comte lui est commun avec plusieurs camarades d'école. A cet égard, comme à beaucoup d'autres, Comte est un homme de son temps. Cf. H. GOUHIER, *op. cit.*, I, 162, 233 et II, 53-62.

(2) *L'Industrie*, II<sup>e</sup> Cahier du III<sup>e</sup> volume, t. I. Le texte de Comte est reproduit dans R. T. MENDES, *EO*, p. 136-145 d'après la *RO*, vol. XII, 1884, p. 327-335. Pour le contexte de la formule de Comte cf. R. T. MENDES, *EO*, p. 140.

(3) *SPP*, t. IV, Préf., Appendice gén., II.

du thème éducatif. Un examen attentif révèle cependant quelques textes significatifs. Au contact d'H. de Saint-Simon, Comte a pris conscience de sa « capacité » politique. Le souci éducatif et didactique n'est pas perdu de vue ; il se trouve seulement rapporté à des horizons plus vastes auxquels il s'ajustera lentement jusqu'à coïncider avec eux.

Le recueil saintsimonien intitulé L'INDUSTRIE LITTÉRAIRE ET SCIENTIFIQUE LIGUÉE AVEC L'INDUSTRIE COMMERCIALE ET MANUFACTURIÈRE ou *Opinions sur les finances, la politique, la morale et la philosophie, dans l'intérêt de tous les hommes livrés à des travaux utiles et indépendants* parut en décembre 1816. Ce fut le tome premier de la publication, en trois parties, de décembre 1816 à février 1817. En avril 1817, le titre devient : L'INDUSTRIE ou *Discussions politiques, morales et philosophiques dans l'intérêt de tous les hommes livrés à des travaux utiles et indépendants*. Le tome II, paru presque en même temps que le tome I, réunissant les trois brochures, sorties de décembre 1816 à février 1817, contenait les *Lettres de Henri de Saint-Simon à un Américain*.

De juin à août 1817, Saint-Simon annonce le tome III par une lettre et diverses circulaires à la presse, aux industriels et aux savants. Le tome III de *L'Industrie* devait comporter quatre cahiers qui sortirent en septembre et octobre 1817. Le tome III marque un tournant dans l'histoire de *L'Industrie* (1). Le secrétaire n'est plus A. Thierry, mais A. Comte. Le *Prospectus* de juin 1817 qui a pour titre : *Opinion qui sera émise dans le troisième volume de l'industrie* est attribué à A. Comte par R. Teixeira Mendes (2). H. Gouhier, moins affirmatif, se demande si Comte connut la circulaire de juin (3). Comte n'est entré au service de Saint-Simon qu'en août 1817 : « J'ai commencé à faire le publiciste au mois d'août... » écrit-il à Valat (4). Il faudrait admettre, pour attribuer à Comte la circulaire de juin 1817 que la date d'août marque seulement la date officielle de l'installation du successeur d'A. Thierry auprès de Saint-Simon. En fait, dès juin 1817, il est vraisemblable que Comte a travaillé pour *L'Industrie*. H. Gouhier n'hésite pas à tenir pour probable la rédaction par Comte des circulaires annonçant le tome III de *L'Industrie* (5). R. Teixeira Mendes serait donc fondé à attribuer à Comte la circulaire de juin 1817.

(1) Cf. H. GOUHIER, *op. cit.*, t. III, p. III.

(2) Cf. *EO*, p. 88.

(3) H. GOUHIER, *ibid.*, t. III, p. 169.

(4) *LV*, 17 avr. 1818, p. 38.

(5) Cf. H. GOUHIER, *ibid.*, III, p. 173.

Pour ce qui est des quatre cahiers formant le tome III et du premier cahier du tome IV, parus de septembre à octobre 1817, il semble bien qu'il faille les attribuer à Comte. Le témoignage d'Henri Fournel (1) est catégorique. H. Gouhier l'accepte tout en estimant que la vraie difficulté reste intacte, car elle regarde plus l'inspiration que la rédaction (2). Il est vrai que Comte n'est que le secrétaire de H. de Saint-Simon, mais c'est un secrétaire peu disposé à écrire ce que sa pensée n'aurait pas entièrement assimilé. H. Gouhier s'est attaché avec beaucoup de finesse à cerner « l'entre-deux » où les idées, sans appartenir proprement au maître ou au disciple, ont flotté comme en quête d'une pensée qui les intègre. « Il n'y a point de milieu intelligible pour les idées évadées »... « rien ne se perd dans l'intimité d'une âme qui s'ouvre pour donner »... « tout se recrée dans les profondeurs de celle qui s'ouvre pour recevoir » (3). Il est donc permis de traiter les écrits du secrétaire d'H. de Saint-Simon en fonction de sa personnalité et comme des œuvres originales. D'ailleurs, le problème ici n'est pas de départager des « influences », mais de rechercher les premières traces d'un thème dont nous nous proposons de montrer la continuité.

Négligeant les exégèses d'attribution nous prendrons, comme un bloc, les écrits de Comte rédigés pendant « la funeste liaison ». Si le thème éducatif n'appartient pas en propre à Comte, il reste que le secrétaire de Saint-Simon y fut attentif dès les premières démarches de sa pensée. L'expression par laquelle Comte traduit, dans le prolongement des suggestions saintsimoniennes, son souci du thème éducatif, lui est particulière jusqu'à donner à maints textes les apparences de véritables interpolations.

L'idée directrice du *Propectus* de juin 1817 est simple. Avec Bayle a commencé une entreprise qui devait être négative, puis constructive. Il fallait d'abord renverser le système théologique auquel le clergé avait réduit les idées du temps. L'œuvre de démolition a été collective. Tous les genres littéraires ont participé à la purification. Des personnalités politiques, sociales et même religieuses ont concouru à la tâche commune. Un grand ouvrage général, l'*Encyclopédie*, a constitué un véritable « atelier philosophique ». Il faut maintenant passer à la partie constructive. Elle aura pour objet « l'organisation d'un système de morale terrestre ». Pour édifier, il faut suivre la méthode même qui servit à détruire : la collaboration d'écrivains de tous genres, l'action

(1) Cf. H. FOURNEL, *Bibliog. saintsimon.*, p. 17.

(2) H. GOUHIER, *Jeunesse*, t. III, p. 173.

(3) Id., *ibid.*, t. III, p. 174.

de personnalités diverses pouvant exercer une influence considérable sur l'opinion publique, l'élaboration d'un ouvrage général, d'une *Encyclopédie des idées positives*. Avant la fin du siècle, on pourra voir « l'établissement d'un régime vraiment positif, industriel et libéral ». Les travaux philosophiques du XIX<sup>e</sup> siècle commenceront dès que le voudront « quelques hommes énergiques possédant de grandes fortunes et de grands talents ». C'est *L'Industrie* qui doit donner le signe du nouveau départ.

Si le *Prospectus* de 1817 ne mentionne pas explicitement l'urgence de la tâche éducative, une note où il est difficile de ne pas reconnaître la touche personnelle du rédacteur, en souligne l'importance : « Les philosophes du XVIII<sup>e</sup> siècle sont parvenus à faire généralement admettre l'opinion que chacun devrait être libre de professer et de faire enseigner à ses enfants la religion qu'il préférerait. Les philosophes du XIX<sup>e</sup> siècle feront sentir la nécessité de soumettre tous les enfants à l'étude du même code de morale terrestre, puisque la similitude des idées morales positives est le seul lien qui puisse unir les hommes en société et, qu'en définitive, le perfectionnement de l'état social n'est autre chose que le perfectionnement du système de morale positive » (1).

Le souci de l'enseignement moral des enfants, le mépris de la liberté de conscience en matière morale, la nécessité d'un code moral unique, l'affirmation que le seul lien social est d'ordre moral sont des idées si étroitement associées au fonds positiviste qu'il est impossible de ne pas être frappé par les formules de ce texte. Le fait même qu'il figure en note porte à penser qu'il exprime une idée propre au jeune Comte (2).

### III

#### LE TROISIÈME VOLUME DE L'INDUSTRIE

Le troisième volume de *L'Industrie*, entièrement rédigé par Comte, porte le titre général de *Programme des travaux qui seront employés dans l'ouvrage L'Industrie*. Le premier cahier comprend

(1) *EO*, p. 90.

(2) Ce texte est sans doute le premier où l'on trouve systématiquement associées, sous la plume de Comte, les notions d'éducation et de morale positive. La conjonction finale entre éducation et morale que devait opérer le t. II du *Système de morale positive* de 1858-59 reste fidèle à une idée de jeunesse. Cf. La Sommaire appréciation de 1820 in *OPS*, p. 23, n. 1 ... « la nécessité de constituer sur d'autres principes, sur des principes positifs (c'est-à-dire déduits de l'observation) de la morale qui est la base ou plutôt le lien général de l'organisation sociale ».

quatre articles : 1) Programme d'un concours pour une nouvelle encyclopédie ; 2) Programme d'un concours pour un plan général des finances ; 3) Programme d'un travail sur les rapports des sciences théoriques avec les sciences d'application ; 4) Entreprise des intérêts généraux de l'Industrie ou Société de l'opinion industrielle.

Le premier article développe les idées fondamentales du *Prospectus* de juin 1817.

Le système qui a lié les idées morales et politiques pendant vingt-deux siècles est détruit. Il faut en construire un nouveau. A deux reprises une situation analogue s'est présentée dans l'histoire, d'abord avec Socrate, puis avec Bacon et Diderot. Il importe de former un système de connaissances positives, mais il est tout aussi urgent de constituer une société des hommes unis par des idées communes. Les savants ne l'ont pas encore compris. Ils croient que pour constituer une société « il suffit de se réunir de temps en temps dans une même salle » (1). Comment s'étonner de ce que les corps savants manquent totalement d'unité ? A l'Académie des Sciences de Paris, par exemple, « qu'une discussion s'élève qui exige des connaissances chimiques, les chimistes seuls y prendront part et il en est de même pour les autres sciences. Où est donc la société ? » (2). Lorsque les savants auront une philosophie commune, la ligue des savants existera pour la plus grande prospérité de l'espèce humaine.

Suit un passage essentiel sur l'éducation : lorsque les savants auront une philosophie commune « il sera possible de mettre tout d'un coup le système d'éducation au niveau des lumières en plaçant l'enseignement entre les mains de la société scientifique » (3). L'éducation dispensée dans les collèges souffre de vices manifestes ; tous les savants le sentent et, spécialement, les savants français. Elle est dominée par « un système décrépit, par une philosophie digne du Moyen Age » (4). Il ne peut en être autrement. Le système théologique est mort « dans toutes les têtes raisonnables », mais il continue à présider à l'éducation. Pourquoi ? Parce qu'il faut un système à l'éducation. Or, on ne dispose que d'un système mort. Il n'en existe aucun qui puisse le remplacer. A qui incombe la responsabilité de l'éducation de la jeunesse ? A l'Université ou à l'Institut ? La réponse ne fait pas de doute. C'est la société des savants, c'est-à-dire l'Institut

(1) *EO*, p. 97.

(2) *EO*, p. 98.

(3) *EO*, p. 98.

(4) *EO*, p. 98.

qui devrait organiser l'éducation (1). L'Université a une philosophie périmée, sans doute, mais qui a le mérite d'exister. L'Institut n'a pas de philosophie. Tant que les choses en resteront là, il est inévitable que le « corps théologique » (l'Université) préside à l'éducation et que le « corps positif » (l'Institut) en soit exclu. On voit l'urgence d'une « encyclopédie » « conçue dans un esprit essentiellement organisateur » (2) pour permettre aux savants d'assumer la responsabilité éducative qui leur revient de droit.

Les trois autres articles du premier cahier traitent des rapports entre les sciences théoriques et les sciences d'application, ainsi que de la compréhension et de l'harmonie qui doivent régner entre « les savants théoriciens » et « les savants d'application » ou « les industriels de théorie » et « les industriels d'application ». Le second article, consacré à une critique de l'économie politique — d'inspiration entièrement différente de celle qu'on trouve dans le tome IV du *Cours* — ouvre des horizons très suggestifs sur la façon dont se pose le problème de l'éducation. L'économie politique devrait être une science de la meilleure production possible, tandis que la politique se bornerait à faire connaître les moyens d'empêcher que la production soit troublée. Les traités d'économie politique se bornent à montrer comment les hommes produisent. Ils ne peuvent nullement remplacer « le traité de la production » que devra être l'*Encyclopédie des sciences d'application*. Cette encyclopédie, de caractère normatif, est encore à faire. Parmi les sciences d'application, figure l'éducation. Toute solution de ce problème reste prématurée avant que soit constituée l'*Encyclopédie des sciences d'application* (3). Cette tâche appartient aux « industriels de théorie ». Ils enseignent « les moyens de faire ». Leur œuvre est aussi importante que celle « de celui qui fait » (4). Mais on ne peut « enseigner les moyens de faire » sans système d'idées. La constitution de ce système est donc de première

(1) Cf. *OPS*, p. 43, n. 1 : « Il est clair en thèse générale, que la direction suprême de l'éducation nationale et l'enseignement de la morale doivent être dans les mêmes mains : les séparer serait absurde. Ainsi, tant que la morale restera uniquement fondée sur les croyances religieuses, il est inévitable que la direction générale de l'éducation appartienne, en dernière analyse, à un corps théologique, ou, du moins, à l'esprit théologique. » Ainsi, là où est la morale se trouve aussi l'éducation ; il s'en suit que là où sera l'éducation devra aussi se trouver la morale. La parfaite concordance de ce texte avec celui de l'*Industrie* (*EO*, p. 98) ne peut guère s'expliquer que par l'unité du rédacteur.

(2) *EO*, p. 99.

(3) Première idée de l'encyclopédie concrète de Philosophie troisième du t. IV du *Système de politique positive*.

(4) *EO*, p. 122.

urgence pour que puisse s'élaborer une science de l'application. Le problème de l'éducation est implicitement posé. Le passage de la théorie à la pratique, dont l'éducation est le pivot, domine toute la pensée de Comte. Dès 1817, il aperçoit le problème et le tient pour prématuré. Toute solution valable ne peut surgir qu'en son temps.

Cette question du temps comme facteur indispensable à l'évolution normale, spontanée ou systématique, inspire tous les textes du second et du troisième cahier. C'est l'idée du temps de maturation « de la marche nécessairement lente des siècles », de son « effet propre » (1) qui amène la célèbre formule du second cahier : « Il ne s'agit plus de disserter à perte de vue pour savoir quel est le meilleur des gouvernements : il n'y a rien de bon absolument parlant ; *tout est relatif, voilà la seule chose absolue*. Tout est relatif, surtout au temps, pour ce qui concerne les institutions sociales » (2). Pourquoi « le pouvoir du temps » (3) est-il nécessaire ? Pourquoi ne peut-on pas « escamoter » les siècles (4) ? Parce « qu'on ne peut changer les institutions qu'après avoir changé les opinions » (5). « La seule Révolution qui nous convienne, c'est une Révolution philosophique, un changement de système dans les idées ; la Révolution politique, le changement dans les institutions ne peut venir qu'après » (6). Cette Révolution, essentiellement mentale, exige que les hommes en prennent conscience. « La grande supériorité de l'époque actuelle sur la première époque de transition consiste en ce qu'il nous est possible de savoir ce que nous faisons » (7). Rendre les hommes sensibles à cette évidence est une des fonctions de l'éducation. « Le véritable principe de la volonté, c'est l'évidence, c'est la solution exacte de la question à traiter » (8). « Avant de créer la liberté, une chose est absolument indispensable : faisons la philosophie de la liberté » (9).

L'éducation, prise dans son acception la plus étroite, cède le pas devant l'opinion. C'est parce que l'opinion anglaise n'a pas compris qu'il fallait dissocier le maintien de la monarchie et la réforme parlementaire que le livre de J. Bentham, dénonçant les abus du système représentatif anglais, risque de ne pas avoir de

(1) *EO*, p. 138.

(2) *EO*, p. 140.

(3) *EO*, p. 147.

(4) *EO*, p. 162.

(5) *EO*, p. 142.

(6) *EO*, p. 143.

(7) *EO*, p. 172.

(8) *EO*, p. 160.

(9) *EO*, p. 153.

suite pratique. Si les Anglais comprenaient que la royauté est un élément nécessaire du régime parlementaire qui doit constituer le passage indispensable vers le régime industriel, le problème serait résolu (1).

Toutefois des réformes éducatives peuvent hâter la marche de la période de transition. Dans le IV<sup>e</sup> Cahier du troisième volume de *L'Industrie*, Comte en propose une très simple et, à ses yeux, radicale. Dans ce cahier est abordé pour la première fois, sous la plume de Comte, le problème du pouvoir spirituel. La morale est étroitement liée à la politique qui en dérive. « Les institutions d'un peuple ne sont que les conséquences de ses idées » (2). La morale est le lien nécessaire de la société. Mais elle est elle-même transitoire. La morale des Grecs « tant admirée dans les collèges » n'était guère plus avancée que celle des tribus sauvages du Nord-Est de l'Amérique. Le christianisme a élargi le lien moral en réunissant les hommes par la croyance à un seul Dieu et par le dogme de la fraternité universelle. Depuis ce temps, notre morale n'a guère changé. Il convient de combler certaines de ses lacunes et de lui donner de nouvelles bases. Les deux principales lacunes portent sur les devoirs réciproques des gouvernants et des gouvernés et sur les relations de peuple à peuple. Quant aux fondements de la morale, ils doivent être entièrement refondus. « Il faut passer de la morale céleste à la morale terrestre » (3).

Mais comment enseigner la nouvelle morale industrielle ? Il est impossible de supprimer brutalement les anciennes institutions religieuses. Le sacerdoce, comme la royauté, doit être amélioré, mais provisoirement conservé. On ne passe pas tout d'un coup de l'enseignement théologique de la morale à l'enseignement industriel (4). « Par quel moyen, sans supprimer le sacerdoce, peut-on faire qu'il enseigne la morale d'après des principes plus positifs ? » (5). C'est bien simple, estime Comte, il suffit d'une loi du Parlement en vertu de laquelle : « Nul ne pourra être ordonné prêtre s'il n'a pas prouvé par un examen préalable qu'il est au courant des principales connaissances acquises dans les sciences positives, c'est-à-dire qu'il possède les éléments des mathématiques pures et appliquées, de la physique, de la chimie et de la physiologie » (6).

(1) Cf. *EO*, p. 162-168.

(2) *EO*, p. 175.

(3) *EO*, p. 179, cf. *OPS*, p. 43.

(4) Cf. *EO*, p. 182.

(5) *EO*, p. 182.

(6) *EO*, p. 182.

Qu'une telle disposition soit adoptée et les instructions sacerdotales prendront un caractère plus positif. Le prêtre deviendra « presque philosophe ». Les prêtres actuels ne peuvent refuser d'être au niveau de leur siècle, comme leurs confrères du Moyen Age. « Peut-on craindre que le clergé veuille s'obstiner à n'avoir pour membres que des idiots ? » (1). Grâce à une technique éducative, précise et positive, le passage de l'enseignement théologique à l'enseignement industriel, au moins pour ce qui touche à la morale, peut être grandement facilité.

## IV

## « LE POLITIQUE » ET LA COLLABORATION DE COMTE

*L'Industrie* aboutit à un échec. Le premier cahier du nouveau tome IV (2) fut le dernier de la série. Inaccessible au découragement, H. de Saint-Simon lance, en janvier 1819, *Le Politique par une société de gens de lettres*. *Le Politique*, qui promettait 36 cahiers, n'eut qu'un volume. Comte figurait parmi les rédacteurs. Il signait ses articles B... ou C. B. — B. était l'initiale du nom de sa mère : Boyer. Dans *Le Politique*, la participation de Comte n'est plus celle d'un simple secrétaire de H. de Saint-Simon. Il assume la responsabilité de ses écrits. Conformément à l'esprit de la nouvelle publication, il aborde des sujets plus actuels et plus techniques que dans *L'Industrie*. Cependant le thème éducatif reste présent. Dans *L'Industrie*, il était associé aux notions d'*Encyclopédie positive* et de morale industrielle. Dans le *Politique*, l'accent est mis sur les déficiences d'une tradition scolaire surannée qui portent le poids des déviations de la pensée critique.

Dans *Le Politique* paraissent deux travaux de Comte : le *Budget* (3) et *La liberté de la presse* (4). L'étude sur le *Budget* comporte deux articles. Elle est signée B, ancien élève de l'École Polytechnique. On y trouve un passage relatif à l'éducation.

Les publicistes, remarque Comte, se sont avant tout intéressés à disserter sur la meilleure forme de gouvernement. Ils n'ont pas vu qu'il y avait, dans l'ordre politique, une question beaucoup plus importante que la division du pouvoir : celle de la composition du budget. L'impôt est pourtant le grand problème social, l'affaire capitale de la société. Pourquoi les publicistes ont attribué à la forme de gouvernement une importance excessive ?

(1) *Ibid.*(2) Cf. H. GOUHIER, *op. cit.*, t. III, p. III.(3) Cf. *EO*, p. 334-355.(4) Cf. *EO*, p. 382-399.

Cette erreur de perspective s'explique par l'influence du système d'éducation en vigueur dans l'Europe moderne. Ce système est essentiellement fondé sur la littérature et l'histoire des peuples anciens, combinées avec la théologie chrétienne. Il pousse irrésistiblement à l'imitation des Grecs et des Romains. Comment s'étonner si les modernes ont suivi, en politique, les traces des publicistes de l'Antiquité et n'ont pu se détacher des discussions d'Aristote sur l'Aristocratie et la Démocratie ? Cette prédominance du point de vue de la politique grecque et romaine, a empêché les modernes de se rendre à l'évidence : à savoir que la constitution du système financier est plus importante aujourd'hui que la division du pouvoir. Cette imitation inconsidérée a fait « rétrograder la civilisation » en portant les modernes à appliquer à leur état social ce qui ne pouvait cadrer qu'avec celui des anciens. Pour ces derniers, la forme du gouvernement était ce qui importait le plus. La composition du budget n'avait qu'un intérêt très secondaire, puisque le revenu public trouvait dans le butin sa principale source. Cet exemple montre à quel point l'influence d'une éducation périmée peut fausser, pendant des générations, le cours des spéculations les plus importantes (1).

On sait l'intérêt que Comte attachait à l'article sur *La liberté de la presse* paru dans une des dernières livraisons du *Politique*. Dans l'*Appendice général* de 1854, ce « mémoire spécial » est retenu formellement par Comte comme « une indication décisive » de sa « tendance vers la religion positive ». Il lui assigne la date de 1818, alors que l'article fut publié en 1819. Sans doute a-t-il été conçu et peut-être écrit dès 1818. La lettre qui l'annonce (2) est datée du 23 janvier 1819. Le « mémoire » devait faire suite aux deux articles sur le *Budget*. Il fut envoyé au *Politique* en même temps que le second article et vraisemblablement été écrit, comme l'indique Comte, en 1818.

La liberté de la presse y est présentée non comme un droit,

(1) On trouve la même remarque à propos d'un développement analogue dans les fragments relatifs à la science sociale (*EO*, p. 442 et 478). En rendant le système classique d'éducation responsable d'une erreur de perspective, Comte lui fait un reproche très grave à ses yeux. Le préjugé grec et latin nous empêche de comprendre notre temps et nous rend inconsidérément « critiques ». Condorcet a péché en sens inverse, c'est en fonction de son temps et de ses « lumières » qu'il a méconnu la valeur du passé. L'erreur de perspective est analogue, quoique inverse. Le fait que l'éducation peut en être tenue pour responsable en montre l'importance. Le système d'éducation peut affecter l'appréciation historique, c'est-à-dire la perception de la loi la plus importante : celle du progrès de l'esprit humain. Sur les travaux politiques de Condorcet, cf. *EO*, p. 478.

(2) Lettre servant d'introduction à un article sur la liberté de la presse, *EO*, p. 355-362.

1957. — Imprimerie des Presses Universitaires de France. — Vendôme (France)  
ÉDIT. N° 24 134 IMP. N° 14 583

Participant d'une démarche de transmission de fictions ou de savoirs rendus difficiles d'accès par le temps, cette édition numérique redonne vie à une œuvre existant jusqu'alors uniquement sur un support imprimé, conformément à la loi n° 2012-287 du 1<sup>er</sup> mars 2012 relative à l'exploitation des Livres Indisponibles du XX<sup>e</sup> siècle.

Cette édition numérique a été réalisée à partir d'un support physique parfois ancien conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal. Elle peut donc reproduire, au-delà du texte lui-même, des éléments propres à l'exemplaire qui a servi à la numérisation.

Cette édition numérique a été fabriquée par la société FeniXX au format PDF.

La couverture reproduit celle du livre original conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal.

\*

La société FeniXX diffuse cette édition numérique en vertu d'une licence confiée par la Sofia – Société Française des Intérêts des Auteurs de l'Écrit – dans le cadre de la loi n° 2012-287 du 1<sup>er</sup> mars 2012.

Avec le soutien du

